

La lettre des élus de gauche de « SIMIANE AVEC VOUS »

Le Petit Simianais



Juillet/Août/Septembre 2002

Contact : 06.60.70.05.89

Email : Simiane.avec.vous@free.fr

Site Internet : <http://simiane.avec.vous.fr>

Numéro 7

EDITORIAL

Dialogue et Concertation « sélective » à Simiane

Simiane mute, Simiane évolue, Simiane change....Sauf pour quelques irréductibles de la Majorité Municipale, minoritaires certes, mais qui continuent de croire que la Démocratie locale est de leur seul bon vouloir.

Durant la dernière campagne électorale des Municipales, des promesses, toujours vagues.. Mais comme l'a si bien dit un éminent Président de la République :

« les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent »

Le dialogue et la concertation étaient leur priorité. Déjà en 1992, ils les **promettaient**. Evidemment, fi de ces belles paroles en matière de Conseil Municipal Jeunes, Commissions extra municipales, rien n'a été initié.

Aujourd'hui nous allons donner quelques exemples « ciblés » :

- ☞ Les arrêts de bus ont été implantés « sans concertation » avec les riverains provoquant à certains endroits une gêne qui pourrait se révéler dangereuse.
- ☞ L'aménagement de la nouvelle entrée de l'école... Si bien pensée, mais uniquement pour les personnes portant des baskets ou souliers plats et peu pratique pour les poussettes et landaus.
- ☞ Le collège, véritable serpent de mer, où AUCUNE concertation n'est à ce jour engagée avec la population.

Dans ces exemples, le manque de discussion aura été le SEUL LEITMOTIV de personnes qui continuent d'affirmer qu'ils ont été élus pour déterminer UNILATERALEMENT les grands choix. Maxime qui était d'actualité jadis.

Nous, élus de GAUCHE, œuvrons pour que la Majorité Municipale joue la TRANSPARENCE sur tous les dossiers AVEC la population :

DECIDEMENT A DROITE RIEN DE « RENOUVEAU ».

Le 2° numéro de la revue de l'opposition de droite (???) ne révèle aucune surprise. Le thème favori et le seul, est l'INSECURITE. Nous ne CONTESTONS PAS la réalité des chiffres, mais nous pensons que surfer UNIQUEMENT sur la vague SECURITAIRE dans le seul but de voir se rallier les 26% de voix FN + MNR de Simiane est dangereux.

Dans ce dossier, comme dans les autres, la Mairie reste dans l'opacité complète.

Dans nos engagements de campagne, nous demandions l'implantation d'une gendarmerie dans notre commune, ce qui aurait pu contribuer à rassurer la population et à rendre efficace la lutte contre la délinquance.

**Nous sommes favorables à plus de transparence,
mais refusons la DEMAGOGIE ELECTORALE !**

Les commissions

Commission de Transports, et Commission des travaux :

Commission des Transports : Vallat le Bus

Pour les transports, malgré les précédentes demandes, aucun effort n'a été fait sur la communication aux simianais.

Commissions des travaux : appel d'offres de gré à gré pour la rénovation du centre du village : COPIE NON CONFORME

Peu encline à laisser la démocratie locale fonctionner en refusant la tenue des commissions préparatoires qui pourraient fédérer toutes les intelligences, la Majorité Municipale doit maintenant revoir sa copie

Ce dossier des Travaux dans le vieux village, préparé sans aucune concertation préalable, sans l'avis des personnes compétentes en la matière, n'a pas pu aboutir, faute de respecter les règles administratives imposées par l'autorité de tutelle.

Aujourd'hui, ce sont les contribuables et les résidents qui en subissent les conséquences. Les travaux dans le vieux village devront attendre que la Majorité Municipale refasse son dossier dans les règles.

Une dose de démocratie participative aurait sans doute évité ce retard.

Le coin des Jeunes

Nous inaugurons ici une nouvelle rubrique consacrée au droit d'expression de notre jeunesse.

Quelques collégiens ont bien voulu nous dresser un inventaire non exhaustif de leurs besoins.

Volontairement nous reproduisons leurs aspirations TELLES QUELLES , sans y apporter quelques retouches que ce soit.

A SIMIANE, il devrait y avoir une bibliothèque plus enrichissante en livres, plus un système informatique pour faire des recherches plus élaborées (pour ceux qui n'ont pas d'ordinateurs).



Nous voudrions aussi des cours d'informatique pour savoir utiliser un ordinateur.

Une piscine, pour des jeux ou des cours aquatiques, où simplement aller s'amuser avec ses copains et copines.



Une piste d'athlétisme et un terrain de football pelousé.



Tu as entre 6 et 25 ans, tu as des idées que tu aimerais voir se réaliser dans notre commune, adresse nous tes suggestions.

Le Petit Simianais, Monsieur GERARA Bruno, Directeur de Publication, 5b lotissement le florentin 13109 SIMIANE.

Ou bien si tu disposes d'Internet, laisse nous un mail à l'adresse suivante : **Simiane.avec.vous@free.fr**

Conseil Municipal du 16 juin 2002

Point ordre du jour	Intervention des élus de Simiane avec Vous	Réponses de la Mairie
1 et 2 Comptes Administratif 2001 COMMUNE Pour : 19 Abstention : 6		
3, 4, 5, 6, et 7 : Comptes Administratifs et Gestion eau + assainissement 2001 Pour : 19 Abstention 6	Conformément à nos orientations de gauche, nous sommes pour une distribution de l'eau en régie municipale. Nous nous abstiendrons sur ces votes. Egalement dans notre esprit, nous ne souhaitons pas une négociation globale au niveau de la CAPA avec une entreprise privée pour la gestion et la distribution de l'eau. L'eau est un bien public.	Pas de réponses
8 : Nouveau Régime indemnitaire pour travaux supplémentaires Pour : 25		
9, 10 et 11 : ZAC Ormeaux modification de délibération Pour : 23 Abstention 2 (élus S.A.V)	Nous souhaiterions connaître les motivations de ce changement sur des délibérations antérieures. Quelles différences entre une « régie directe » et « conduite directement par la commune » ?	Il y a des contraintes au niveau du budget, c'est un budget annexe. Nous étions trop novices.
12 : Modification de la délibération du 24/06/97 sur les parc de stationnement Pour 25	Nous aimerions avoir connaissance de la délibération du 24/06/97. Nous vous l'avions demandé lors d'un précédent Conseil Municipal, il serait souhaitable que la note de synthèse soit plus précise dans sa formulation. Nous souhaitons que cette remarque figure dans le PV.	Cette mesure doit être dissuasive, c'est pour obliger les gens à conserver un garage
13 Demande de subvention pour travaux de proximité auprès du CG, pour la création d'un parking et de la maison des associations Pour 23 Abstention 2	Une nouvelle fois, vous nous demandez de voter sur une demande de subvention, sans que nous ayons pris connaissance du projet, qui soit dit en passant doit accompagner la demande de subvention, faute de quoi, nous ne voyons pas la Collectivité Territoriale qu'est le Conseil Général nous accorder la dîme réclamée. Nous vous demandons de voir le projet du parking avant de voter.	Une étude a été lancée, mais nous n'avons pas de projet concret. Nous ne donnons au Conseil Général qu'un devis et de plus nous ne sommes pas obligés de conserver le prestataire

Conseil Municipal du 09 juillet 2002

Point ordre du jour	Intervention des élus de Simiane avec Vous	Réponses de la Mairie
1 Création d'un poste d'Agent d'entretien Pour : 24	Madame le maire, à quoi sert la commission « personnel », sinon, normalement à débattre en amont des futures embauches. Malheureusement, ces commissions, sont fantomatiques, et il est devenu habituel de ne découvrir vos intentions qu'en Conseil Municipal. Bien sûr, nous voterons Pour, mais nous regrettons que la démocratie Locale soit écornée.	Les simianais nous ont donné la Mairie, c'est à nous de décider.

2 : Tarif des vacances funéraires Pour : 24		
3 : Convention Léo Lagrange, politique d'animation en direction de la jeunesse Pour :18 Contre : 4 Refus de vote : 2 (les 2 élus S.A.V.)	Ici nous touchons un problème de fond. Vous parlez de convention, elle n'est pas jointe en annexe, dans la note explicative, vous cernez des « objectifs prioritaires » qui n'ont fait l'objet d'aucune discussion en commission jeunesse. Alors, ces objectifs prioritaires seront-ils les objectifs de un ou deux élus de votre majorité, ou bien sont ils ceux d'une association non élue au Conseil Municipal. Ce soir, c'est le 2° point de l'ordre du jour où l'on écorne la Démocratie Locale. De ce fait pour bien montrer notre détermination, nous souhaitons que cette intervention figure au PV, et en conséquence, nous refusons de voter sur ce point.	Pas de réponses
4 : Nouvelle tarification pour les enfants de la Halte Garderie Pour : 18 Contre : 2 (les 2 élus S.A.V.) Abstention : 4	Là aussi, il y a un réel problème de Démocratie Locale. L'an dernier, pour l'application de l'Euro, la commission des finances a été réunie, cette année pour un sujet bien plus important, la modification des tarifs, vous avez décidé en catimini. Nous avons constaté, dans la nouvelle tarification proposée, l'inégalité des augmentations qui va toucher les couches sociales les plus faibles. De plus, nous aimerions savoir s'il y a une raison pour augmenter les tarifs au-delà du coût de la vie ? <u>Nous proposons de modifier ce tableau et d'appliquer le taux de l'inflation à toutes les tranches tarifaires.</u>	La directrice est la mieux placée pour faire le tarif. Nous avons modifié pour remettre à niveau.
MORALITE : A QUOI SERT L'ELECTION D'UN CONSEIL MUNICIPAL, SI CE SONT LES FONCTIONNAIRES QUI DECIDENT A LA PLACE DES ELUS		
5 ! Participation des familles pour l'école de musique Pour : 18 Contre : 2 (les 2 élus S.A.V.) Abstention : 4	Là aussi, aurions aimé un débat en commission des finances. L'apprentissage de la musique est un bien qui doit être accessible à tous, et non réservé à une catégorie de personnes. Tout cela aurait pu être débattu en commission ? Mais manifestement, ce n'est pas l'objectif de votre majorité.	Pas de réponses
6 Convention CG pour transports POUR : 24		
7 : Convention avec CPA transports scolaires	Nous aimerions savoir s'il y a une participation de la commune vers Bouc bel Air ?	Nous ne pouvons pas assumer c'est un transfert de compétences. Il faudrait passer par le CCAS,
8 : Désignation d'un Conseiller Municipal pour siéger à ENERGIE JEUNES Pour : 22 Contre : 2	Les élus de Simiane Avec Vous voteront CONTRE, compte tenu du peu de considération accordé aux élus de l'opposition. Vous nous demandez de désigner un représentant qui est déjà élu, par contre dans ce Conseil Municipal vous n'avez pas mis en débat l'application de la Loi dite de Démocratie Locale, et ainsi nous n'avons pas discuté de la place accordée à l'opposition dans le journal municipal et sur le site Internet de la mairie.	Pas de réponses

Conseil Municipal du 01 octobre 2002

Point ordre du jour	<i>Intervention des élus de Simiane avec Vous</i>	<i>Réponses de la Mairie</i>
1 Demande de Subvention FDAL pour 1 épareuse et 1 véhicule utilitaire Pour : 27	Sera-t-il possible d'avoir l'inventaire complet du parc auto et gros matériel ?	OUI
2 - Désignation d'un Conseiller Municipal chargé des questions de défenses Pour : 23 Abstention : 4		
3 - Objectif global de réalisation de Logements sociaux Loi SRU article 55 Pour : 23 Abstention : 4	Quel est l'objectif pour 2004 ? La Préfecture a-t-elle les moyens de nous obliger à procéder à des constructions ?	Nous sommes limités au niveau des terrains constructibles. Les 27 logements de 2003 devraient permettre un équilibre social. Actuellement les prix étant trop élevés, nos enfants sont obligés de partir. Le besoin est de environ 80 logements sociaux pour la
COMMENTAIRES : Sur ce sujet, la majorité n'a pas voulu s'engager sur l'ensemble des logements sociaux réclamés par la Loi SRU. Nous avons votés POUR afin que le programme immobilier social ne s'arrête pas aux seuls 27 logements de l'ancienne cave.		
4 - Création d'un Office du Tourisme Pour : 27	Il faudrait que les commissions compétentes se réunissent pour permettre la réussite de ce projet.	C'est pour dynamiser la commune au niveau Intercommunal. Dans l'association, les élus auront une part minoritaire. Une commission se tiendra.
5 - CPA, extension des compétences collecte des ordures et requalification des décharges. Pour : 27	Le transfert de compétence ne doit pas signifier que l'on ne doit plus débattre en Conseil Municipal de ces questions. De plus il nous faut des garanties. Vous deviez nous tenir informés une fois par an des conseils communautaires	Par rapport à tout ce qui a déjà été fait, il est préférable de transférer cette compétence. On ne transfère que les fonctions, les charges de chaque commune restent telles qu'elles étaient. Plus tard, nous espérons arriver à des économies pour un même service. La CPA établira un Compte rendu après chaque conseil communautaire pour tous les
6 - Convention de partenariat CG et OMC pour 2002/2003 Pour : 27		
7 - Convention d'adhésion à la mission locale du Pays d'Aix Pour : 27	Cela apporte-t-il un plus pour notre commune ? Précédemment la participation financière était de quel montant ? Avons nous des garanties et aurons nous un bilan annuel ?	Il est difficile de travailler avec le bassin minier alors que toutes les communes de la CPA adhèrent à la mission locale du Pays d'Aix. Cela serait plus intéressant pour les Simianaises et Simianais. Un suivi individualisé est prévu, ainsi Qu'un bilan trimestriel. Le coût est moins important.
8 - Création d'un poste d'agent d'entretien 9- Création d'un poste d'Adjoint Administratif 10 - Indemnités de logement de fonction 11 - Avenant au marché des transports scolaires vers Gardanne		Pour 27 Pour 27 Pour 27 Pour 27
13 - Frais de transport pour Gardanne des enfants scolarisés en CLISS Pour 27	En sachant que les enfants sont pénalisés par le fait qu'aucune structure adaptée n'existe sur Simiane, obligeant les parents à se diriger vers une autre commune, ne serait-il pas envisageable de prendre en charge TOUT ou partie de ces frais supplémentaires pour la famille (enfants dont l'âge correspond à une scolarisation en primaire, et qui pourraient être scolarisés sur	Avant il y avait une participation de la Commune. Nous inscrirons au BP 2003 une participation sur le 2° et 3° trimestre

Les Bulles de la Fontaine



Mise au point de la rédaction

Un rappel à l'ordre de la Bibliothèque Nationale de France, formulé sans fondement nous oblige à faire la mise au point suivante :

Depuis sa création « le Petit Simianais » nous adressons systématiquement 4 exemplaires réglementaires à la BNF et 1 à la Sous-préfecture. Nous avons pu dissiper facilement ce malentendu auprès de cette institution.

Nous rappelons à nos lecteurs que notre démarche **JUSTEMENT CONTESTATAIRE** s'attache avant tout au bien être de nos concitoyens comme le faisait dans un passé, un périodique nommé « **L'ESPIGAOU** ».

Mais qui veut bien s'en souvenir aujourd'hui ?

FORUM DES ASSOCIATIONS :

Notre association encore INTERDITE.

Pour répondre à l'étonnement de certains Simianais, notre association « Les amis de Simiane avec Vous », s'est vue une nouvelle fois interdire sa participation au Forum des Associations, sous prétexte de connotations politiques. Or nos statuts sont conformes à tous les critères définis par la Loi de 1901.

Cette décision a donc un caractère ARBITRAIRE....Affaire à suivre

Simiane en fête

La fête votive, pléiée comme de coutume dès le 14 juillet. Un peu de pluie et patatras, aucune prévision de repli vers le complexe...

et les bals sont ANNULES.

Cela dénote le peu d'intérêt porté à la fête Locale.

Il est vrai que la Majorité Municipale n'est pas favorable à un VERITABLE

COMITE DES FETES

Dernières nouvelles :

Conseil Municipal du 1/10/2002

Quelques satisfactions

L'opiniâtreté des élus de Simiane avec Vous a permis d'obtenir lors du dernier Conseil Municipal :

- ☞ Participation de la Commune sur le coût du trajet à Gardanne pour les enfants scolarisés en CLISS (pas de structure sur Simiane).
- ☞ Tenue d'une Commission Municipale pour élaborer le cadre de l'Office du Tourisme.

Rentrée Scolaire : les élus de Gauche de Simiane avec Vous gênent-ils ?

Certains élus de la majorité, ne se sont pas accommodés de la présence des 2 élus de gauche pendant l'accueil des parents le jour de la rentrée.

Demandant à ceux-ci, d'éviter de rentrer dans les locaux scolaires.

Y aurait-il la aussi une volonté d'exclusion ?

Le bon déroulement de la rentrée scolaire concernerait-il que les seuls élus de la Majorité ???

FLEURS DE SIMIANE !!!!

Village fleuri. promesse tenue.

Coquets ornements floraux dans les principales rues et esplanade de la Mairie. Pourtant pas de continuité entre ces embellissements !

En attendant, nous saluons le fleurissement du village qui a donné un peu de couleur à la commune.

Logements Sociaux : L'Arlésienne de Simiane

Depuis près de 5 mois, il n'y a pas d'activités sur le chantier de construction, mais des explications peu convaincantes données en Conseil Municipal sur ce report de réalisation. A penser qu'il n'y a plus d'urgence pour les futurs locataires !!!

Pendant ce temps, les pénalités de la Loi SRU, continuent de grever le budget communal.

Le 8/10, il semble qu'un tractopelle amorce un début d'ouverture du chantier.

Nous espérons seulement que ce n'est pas seulement pour désherber mais bien pour commencer les travaux.

« *Tout vient à point pour celui qui sait attendre* »